Un syndicat s'inquiète : des écoles catholiques trop catholiques ?

03/06/2010 à 21h17

Un syndicat de l'enseignement privé, le Sundep, *Syndicat unitaire national démocratique de l'enseignement et de la formation privés*, soupçonne l'église de vouloir redonner une orientation catholique aux écoles privées.

Le site d'information sur les métiers de l'enseignement privé précise depuis peu que sa spécificité «*se traduit par le lien entre l'enseignement, l'éducation et toute la personne, et la proposition d'un sens de la vie éclairé par l'Évangile*». Cette dernière précision a fait bondir les responsables du Sundep.

«*L'affirmation est désormais très nette*», considère Denis Nicolier, du Sundep Bretagne. Il y voit une «***volonté de l'Église de redonner une orientation catholique aux écoles privées***». Denis Nicolier s'appuie, pour le démontrer, sur la circulaire du 5 mai 2009 rédigée par deux prélats de la Curie romaine. Ils indiquent que l'enseignement et l'éducation doivent être fondés «*sur les principes de la foi catholique et dispensés par des enseignants choisis pour l'exactitude de la doctrine et la probité de leur vie*». **Le syndical y voit une discrimination à l'embauche.**

Le Télégramme (Via Salon Beige)